



**AVIS A LA BATELLERIE N° 2026/LOT/Dép47/001**

**RIVIERE LE LOT**

Vu le code des Transports, 4<sup>ème</sup> partie,

Vu l'arrêté préfectoral n° **47-2024-05-02-00004**, portant règlement particulier de police de la navigation sur la rivière Lot, dans le département de Lot-et-Garonne,

Le service Navigation de l'Unité Départementale du Marmandais,

**INFORME**

Les usagers de la rivière Le Lot, qu'une opération de plongée aura lieu dans les zones indiquées ci-dessous, aux dates mentionnées.

- Le 9 juin 2026 au pont de Cadamas (PK80+200), au pont de Condezaygues (PK75+300) et au barrage de Lustrac (PK67+900).
- Le 10 juin à l'écluse de Villeneuve (PK51+800) et l'écluse de Castelmoron (PK22+800).
- Le 11 juin à l'écluse de Clairac (PK10) et l'écluse de Nicole (PK0).

Il est demandé aux usagers de **ralentir** à l'approche de la zone, de **maintenir une distance de sécurité** d'au moins 50 m et **d'éviter tout mouvement brusques** ou création de vagues pouvant mettre en danger les plongeurs.

**RAPPEL**

Les horaires d'ouverture des écluses de Villeneuve Sur Lot et de Castelmoron sont les suivants :

- de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00 du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre inclus,
- de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Octobre inclus.

Les écluses automatisées conservent les horaires indiqués dans le Règlement Particulier de Police de la navigation (RPP visé en préambule)

Pour information sur les tirants d'eau, il est de 1.20m à l'aval des Ondes et 1.00m à l'amont des Ondes.

( Information : <https://laviedelariviere.valleedulot.com/station/COUTET> )

Fait à Damazan le 27 mai 2026

Pour le Chef de l'Unité Départementale du Marmandais - Service Navigation,

Benoît MONNERET  
Chef du CE de la Navigation